

SOS LES MAMANS

Association pour les droits des mères et de leur(s) enfant(s)

Retraite : les mères porteuses de la République posent un carton rouge !

Aujourd'hui les inégalités flagrantes et pérennes qui marquent le parcours professionnel et sociétal de toutes les mères en France sont dénoncées par de nombreuses associations, mais sont, à contrario, frappées d'invisibilité pour les instances, qui ne prennent pas la mesure des discriminations qui touchent les femmes, et plus particulièrement les mères.

Le report de l'âge légal, mesure générale, va induire des effets différenciés selon le sexe. Pour éviter que la réforme ait un impact disproportionné sur les femmes qui soit constitutif d'une discrimination indirecte, il est indispensable de construire des systèmes de compensation.

Avec la **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité**, nous souhaitons :

- **La prise en compte des 100 meilleurs trimestres** et non les 25 meilleures années pour la détermination du montant de la pension, ce qui correspond à la même durée de cotisation.
- **L'ouverture du droit au versement de la pension de réversion** au partenaire pacsé survivant.
- **L'intégration des indemnités journalières versées pendant le congé maternité** dans le calcul du montant de la pension.

Enfin nous sommes contre la proposition de réserver la possibilité d'obtenir la pension au taux plein à 65 ans aux seules mères de trois enfants, soit 130 000 mères sur les 17 millions que compte la France. Pourquoi les seules mères de trois enfants ?

Quid de celles qui ont eu deux enfants et dont la carrière a également été entravée ? Quid des femmes seules avec un seul enfant dont on sait qu'elles sont surreprésentées parmi les bas salaires ? Le vrai critère, ce n'est pas le nombre d'enfants, c'est la précarité. Rappelons que les femmes, les mères représentent 54% des personnes prises en charge avec leurs enfants, par le secours catholique*.

(*Rapport 2009, « La pauvreté se féminise »).

Nous sommes très vigilantes à ce que les droits des enfants, des mères et des femmes ne régressent pas. Dans une société où on tente de minimiser leur travail dans la sphère familiale, et leur participation à la vie de la société. Nous souhaitons une réelle reconnaissance du rôle des mères, de leur place au sein de la famille et de la société. Un vrai changement sociologique doit prendre en considération le travail et le dévouement des mères.